

Habyarimana, Juvénal

DISCOURS, MESSAGES ET ENTRETIENS

de son Excellence

le Général-Major HABYARIMANA Juvénal

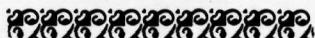
Président de la République Rwandaise

et Président-Fondateur du Mouvement

Révolutionnaire National pour

le Développement.

1984



DISIKURU, UBUTUMWA N'IBIGANIRO

bya Nyakubahwa

Général-Major HABYARIMANA Yuvenali,

Perezida wa Repubulika

akaba na Perezida-Fondateri wa Mouvement

Révolutionnaire Iharanira

Amajyambere y'u Rwanda.

1984

**DISCOURS DU GENERAL - MAJOR HABYARIMANA
JUVENAL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE RWAN-
DAISE ET PRESIDENT- FONDATEUR DU MOUVEMENT
REVOLUTIONNAIRE NATIONAL POUR LE DEVELOP-
PEMENT A L'OCCASION DU 5 JUILLET 1984.**

Militantes, Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,

Le Rwanda fête, dans l'allégresse, le 22ème anniversaire de notre Indépendance Nationale, le 11ème anniversaire de l'avènement de la IIème République et le 9ème anniversaire de la fondation du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

L'année passée, à la même date, j'ai fait le bilan des 10 ans de la IIème République. Ce bilan était et reste toujours très largement positif. Mais j'avais également mis en relief que nul mieux que le Rwanda ne connaissait les échecs subis, les déficiences avec lesquelles nous devons vivre, les handicaps qui nous accablent, les illusions perdues et les échéances assez sombres qui nous attendent. Je saisiss l'occasion aujourd'hui pour aborder un certain nombre de nos préoccupations socio-économiques et d'explorer les solutions que nous essayons de leur trouver. Mon propos de ce jour constitue la suite logique de mon Discours-Programme du 8 janvier passé. Ce Discours-Programme, vous vous en souviendrez, était centré sur les principes de rigueur, d'austérité, de concertation, de crédibilité et de transparence. Il mettait en relief, l'importance, pour le Président de la République, en vue de pouvoir affronter les défis qui nous attendent, de disposer d'une administration centrale reformulée, dynamique, où les responsabilités sont clairement identifiées. La réorganisation de l'Adminis-

tration Centrale avait aussi comme objectif d'insuffler un rythme nouveau et vigoureux à l'ensemble de la concertation interministérielle par la création des Comités Interministériels de Coordination, charpente indispensable au bon fonctionnement du Gouvernement mis en place. C'est aujourd'hui chose faite. Les inutiles ont été écartés. Les organigrammes mis en place ont répondu largement à nos attentes et forment maintenant cette architecture gouvernementale, solide et fonctionnelle, qui nous est indispensable pour pouvoir assumer les lourdes responsabilités que vous m'avez confiées.

Un effort particulier a été fait pour pourvoir environ 600 positions de responsabilités de gens qualifiés, formés pour la tâche et répondant à des qualités humaines et morales suffisamment garanties. Ce fut un effort de longue haleine, qui a pris plus de temps que je n'avais prévu, mais l'effort en valait la peine; il nous faut une administration de plus en plus qualifiée, et de plus en plus près du terrain. Bien entendu, tout n'est pas encore parfait, mais des améliorations ont été faites menant vers une efficacité toujours plus perceptible et une responsabilisation toujours plus forte des cadres et des fonctionnaires de l'Administration Centrale.

La machine gouvernementale est chose en perpétuelle évolution et posera sans cesse des défis nouveaux. Voilà pourquoi le Comité Interministériel de Coordination pour les problèmes relatifs à l'emploi, continuera à se pencher régulièrement sur les problèmes d'organisation gouvernementale pour proposer ses réflexions et ses recommandations concernant l'amélioration constante de notre administration centrale.

L'autre volet de mon Discours-Programme était axé sur les grandes attributions des ministères, en fonction des priorités du programme gouvernemental inspiré par les principes du Manifeste du M.R.N.D. J'ai clairement mis en relief les grands axes d'actions de chaque ministère, les principes qui devront les inspirer, les stratégies qui devront nous guider et les éléments d'évaluation et de conception que chaque ministère devra maîtriser davantage en son propre sein. Là aussi, nous sommes en train de progresser, grâce à la concrétisation des instructions données, en traduisant mieux le mandat général confié à un ministère donné en actions, des priorités, des échéances, des décisions, des initiatives, concrètes et opérationnelles. Des «Fiches des tâches» sont ainsi entrain d'être préparées conjointement par les services de la Présidence, sous la direction du Ministre à la Présidence, chargé d'aider le Président de la République à coordonner l'ensemble de la machine gouvernementale, et les services de chaque ministère concerné. Ainsi est-il permis d'espérer que nous pourrons, beaucoup mieux que par le passé, contrôler l'avancement des dossiers, l'exécution des directives et nous assurer de la cohérence indispensable du programme gouvernemental.

Militantes, Militants

Si j'ai insisté encore une fois sur les grands thèmes de mon Discours-Programme, en guise d'introduction, ce n'est pas pour redire des choses, certes importantes, mais bien pour vous exprimer ma conviction intime que nous ne pourrons affronter les défis écrasants qui nous attendent sans disposer des instruments de gestion essentiels, concernant le gouvernement et l'administration centrale. Ce qui a déjà été accompli, dans ce sens, ces derniers mois,

est très encourageant, mais il s'agit de continuer et de ne pas relâcher. Je saisirai cette occasion pour adresser à chacun d'entre vous, et en particulier, à ceux qui ont le privilège d'être employés par le gouvernement, un encouragement chaleureux pour que vous ne relâchiez pas vos efforts et que vous exerciez vos fonctions au meilleur de votre conscience. Cela nous le devons à toutes nos familles paysannes qui, au fond, sont nos véritables employeurs, car c'est grâce à eux et à leur travail que l'Etat peut fonctionner. C'est en mettant en place une véritable administration de développement que nous répondrons le plus sûrement à leurs attentes.

Par la même occasion, je m'adresse aussi à nos députés du Conseil National de Développement pour qu'ils remplissent au mieux de leurs connaissances la cause bien comprise de ceux qui les ont si brillamment élus en reconnaissant leurs mérites antérieures. Il vous faudra, Militantes, Militants, Membres du Conseil National de Développement, vous montrer dignes des nouvelles responsabilités qui vous ont ainsi été confiées pour que la population ne regrette pas le choix qu'elle a porté sur vous. Luttez pour l'unité, luttez pour le développement du pays. Mon souhait n'est pas que vous ayez tous les mêmes opinions, mais que vous visiez tous le même objectif: l'unité, la paix et le développement. Je souhaite également que les gens connaissent les opinions de leurs élus; il faut qu'ils puissent les discuter et les débattre pour qu'en ensemble vous puissiez contribuer au progrès de notre pays. J'invite particulièrement les responsables de l'ORINFOR, les journalistes, les instances du M.R.N.D. et celles de notre parlement, le C.N.D., à explorer et expérimenter des voies et des moyens pour que les débats du parlement, les idées de

nos représentants du peuple soient portées à la connaissance du plus grand nombre. L'information doit avoir elle-même un but, et ce but c'est la mobilisation de notre peuple pour le développement; notre progrès est à ce prix.

Militantes, Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,

L'année 1984 a été baptisée «ANNEE DE LA PRODUCTION VIVRIERE». Le département chargé de ce secteur a poursuivi son programme d'action: régionalisation des cultures, multiplication des semences sélectionnées, lutte anti-érosive et reboisement. La population elle-même a suivi ce mot d'ordre. Les immenses étendues de champs de manioc, de patates et de sorgho témoignent de ces efforts vraiment louables.

Malheureusement les pluies ont cessé plus tôt que d'ordinaire, nous privant d'une partie de nos récoltes. Une grande partie de nos récoltes de haricots, de petits pois, de maïs et de sorgho aura été détruite. La situation est grave mais elle n'est pas désespérée.

Cela nous a forcé à détourner une partie de nos ressources, destinées à d'autres buts, pour pouvoir faire face à cette urgence nouvelle, qu'il ne nous sera pas possible de maîtriser seuls: c'est pourquoi nous avons, le coeur lourd, été obligés d'envisager de faire appel à nos pays amis, avec lesquels nous coopérons pour notre développement, et leur demander de nous fournir de l'aide alimentaire afin de pouvoir satisfaire dans l'immédiat aux besoins alimentaires de la mi-saison.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que notre appel a été entendu et que nous pourrons envisager avec soulagement une intervention de leur part en vue de suppléer à l'insuffisance de nos récoltes, insuffisance provoquée par ce manque de pluies.

Le Conseil du Gouvernement a de son côté pris des mesures visant à une exploitation plus intense des marais, en mettant à la disposition de la population davantage d'agronomes pouvant l'appuyer dans ses efforts, et davantage d'outillages agricoles nécessaires à une mise en valeur rapide de ces marais encore disponibles.

Nous sommes donc tous appelés au travail pour que notre nourriture et celle de nos enfants soit toujours le premier de nos soucis. Faisons notre devoir. Dieu fera sûrement le sien. Beaucoup de nos frères et soeurs de notre continent se trouvent dans une situation difficile, semblable à la nôtre, et dans bien des cas encore plus difficile, où, malgré les efforts de tout instant, les aléas climatiques mettent continuellement en relief la fragilité du sort de tant de pays africains.

Mais malgré cette situation, et surtout à cause de cette situation, la plus grande préoccupation du Président de la République et de son Gouvernement, sur le plan du développement économique, reste de mettre en oeuvre tout ce qui est en notre mesure pour que nos paysannes et nos paysans puissent voir leur revenu augmenter régulièrement, et cela sans que le serpent de l'inflation grignote leurs acquis.

En réalité, l'augmentation du pouvoir d'achat, et prioritairement en milieu rural, donc profitable à la très grande

majorité de notre population, est au centre de notre stratégie d'autodéveloppement. L'augmentation du pouvoir d'achat, surtout en milieu rural, est le fruit de la conjonction d'un certain nombre de mesures, de politiques et de stratégies économiques dont l'effet combiné devra permettre d'assurer que le progrès économique soit aussi équitable et aussi réel que possible.

Quels sont les facteurs économiques et leur incidence qui contribuent le plus à cet objectif? Quelle est leur évolution et comment pourrons-nous le mieux concevoir nos politiques pour en tirer le meilleur parti?

La maîtrise de cette problématique s'avère des plus difficiles. Je vais essayer de vous en présenter quelques éléments et certaines de mes options. Cela nous permettra de mieux apprécier le champ étroit de nos possibilités d'action, mais aussi les efforts inlassables dans lesquels nous sommes engagés et les résultats indéniables que nous pouvons continuer à en obtenir.

Nous avons heureusement, pour ce qui est de nos produits d'exportation, une répartition très étendue de leur production, ce qui permet de répartir plus ou moins également les recettes en monnaie que ces exportations nous procurent. Cela est spécialement vrai pour ce qui est du café, dont la production est le fait du paysan propriétaire de sa petite exploitation, contrairement à bien d'autres pays où ces productions sont le fait de grandes exploitations et qui peuvent générer le prolétariat rural et à qui par définition échappe souvent le fruit de son travail de producteur. La hausse substantielle du prix payé depuis

quelques années à nos producteurs de café, à savoir 120 Frs le kilo, en faisant d'emblée l'un des plus élevés, en termes réels, observé en Afrique, a comporté un risque certain, mais que nous avons essayé d'assumer courageusement. Depuis la fixation de ce prix, et bien que les prix mondiaux allaient par la suite chuter dramatiquement, le Gouvernement a tout fait et continuera à tout faire pour que le paysan qui produit soit assuré d'une rentrée d'argent réelle sur laquelle il peut compter et qui lui permette d'améliorer son sort.

On me dit malheureusement que trop souvent encore le paysan se fait enlever une part de ce qui lui est dû par des commerçants peu scrupuleux qui ou bien tricheraient avec les balances ou bien manoeuvreraient de telle sorte que le paysan, acculé à des besoins d'argent, leur céderait souvent à l'avance et à vil prix, partie ou tout de sa récolte, récolte qui lui rapporterait bien davantage s'il avait un choix de commercialisation. Voilà pourquoi je charge les responsables de l'OCIR-CAFE de se pencher sur ce problème et de proposer au Gouvernement les mesures appropriées pour remédier à cet état de chose et d'assurer que le paysan touche tout ce qui lui revient.

Nous ne pouvons influencer le prix de nos produits d'exportation sur les marchés mondiaux, il ne nous est donc pas possible de hausser maintenant le prix payé au producteur, en particulier pour ce qui est du café, bien que je sache que beaucoup de nos paysans estiment que le moment serait venu de revoir les prix du café: la situation mondiale ne nous le permet malheureusement pas. En revanche, pour que les efforts du Gouvernement puissent pleinement profiter à l'économie nationale, en permettant

d'injecter de l'argent dans nos campagnes, il faudrait que de son côté le cultivateur fasse les efforts nécessaires pour entretenir son cafier afin de maintenir ou d'améliorer son rendement. Il ne servirait à rien que notre Gouvernement se batte pour obtenir des quotas de vente plus importants, si la production du café ne suit pas. Il ne faut jamais oublier que les devises que nous rapporte le café nous permettent d'acheter certaines choses qui améliorent la qualité de notre vie, mais qui ne peuvent qu'être importées, c'est-à-dire achetées avec des devises, qu'il s'agisse du pétrole lampant, qu'il s'agisse de la friperie, des transistors, des vélos, etc... D'autre part, il s'agira de toujours mieux maîtriser les circuits de commercialisation pour que le fruit du travail du paysan ne serve pas à entretenir des éléments parasites, au détriment du producteur. Je peux vous assurer que des progrès ont été accomplis; progrès qui ne peuvent qu'être lents, tant il est vrai que les forces hostiles à l'oeuvre sont puissantes.

C'est donc à la fois pour diversifier les revenus du paysan et pour assurer des rentrées de monnaies en milieu rural, tout en essayant de valoriser aux mieux les atouts de notre pays en la matière, que nous ne ménagerons aucun effort en vue de trouver des solutions appropriées et bénéfiques pour nos producteurs pour que leurs revenus augmentent d'une façon sûre et réelle, et cela pour l'ensemble de nos agro-industries d'exportation. Cela est vrai, en particulier, pour l'industrie du thé. Le Gouvernement s'est attaché, avec toute la vigueur nécessaire, à un assainissement rapide et en profondeur de cette industrie qui pourra être l'une des plus rentables pour nos paysans et notre économie et qui par conséquent devrait permettre

d'injecter un flux de monnaie croissant et durable dans nos campagnes. Mais que l'on m'entende bien ! Il ne s'agit point, du moins pour le moment, d'ouvrir de nouvelles usines à thé ni d'accaparer d'autres terres fertiles pour une production d'exportation, alors que notre objectif primordial est l'autosuffisance alimentaire nationale.

Il s'agira de rentabiliser d'abord, dans les meilleurs délais, ce qui existe actuellement et ce qui a déjà été entrepris. Ce ne sera qu'au moment où la gestion de cette industrie vitale sera améliorée qu'il sera possible de revoir les prix payés au producteur de thé, révision, nous l'espérons, qui devrait être rapidement réalisable, parce qu'il faut que ces cultures rapportent d'abord à leurs producteurs. C'est la base indispensable, je le répète, pour notre autodéveloppement, qui ne signifie nullement autarcie, mais maîtrise et sélectivité dans nos rapports économiques extérieurs en fonction de nos objectifs de développement nationaux.

De même, pour ce qui est de notre industrie minière, le Gouvernement se consacre depuis quelques temps à lever les obstacles qui l'étouffent. Il entend aussi accentuer son action en faveur des artisans miniers indépendants, afin que leur contribution importante soit mieux valorisée et qu'ils puissent en tirer les avantages matériels qui leur sont dus.

Dans sa politique de promouvoir et de maîtriser ses industries d'exportation, le Gouvernement aura ainsi sans cesse à cœur le souci majeur de procurer aux familles paysannes, c'est-à-dire, aux forces productrices essentielles de notre pays, des revenus sûrs, garantis, afin

que leur niveau de vie puisse s'améliorer régulièrement. La promotion et l'intensification des productions industrielles ne constituent cependant qu'un volet de la volonté et de l'engagement du Gouvernement d'augmenter le pouvoir d'achat en milieu rural; il y en a d'autres, tout aussi importants, sinon plus: je veux parler de notre politique vivrière et de notre stratégie d'autosuffisance alimentaire.

Ici, il s'agit d'abord de l'organisation en amont et en aval de la production vivrière nationale et en particulier de la politique des prix des produits vivriers et de leur commercialisation. Cette priorité s'intègre par ailleurs dans les impératifs de notre stratégie alimentaire et valorise par excellence le système de crédit rural, mis en place et dont les Banques Populaires représentent la structure d'accueil privilégiée. J'invite une fois de plus, et avec insistance, ces dernières à tout mettre en oeuvre pour accélérer leur implantation dans les communes de notre pays, tout en garantissant les critères de rentabilité et en maintenant leur caractère coopératif, pour que d'ici quelques années, l'ensemble de notre territoire soit couvert par un service bancaire fiable, efficace et original, répondant aux aspirations de nos paysans.

A cet égard, le Gouvernement a créé un *Fonds de garantie spécial*, dont les textes légaux et réglementaires d'application ont déjà été publiés et dont il ne reste, pour être totalement fonctionnel, que la mise en place d'un secrétariat permanent. Ce fonds spécial de garantie couvre l'ensemble des activités productrices, directes et indirectes, en milieu rural et des investissements en milieu rural, et pas seulement les activités proprement agricoles; il est

donc ouvert aussi bien aux paysans qu'aux artisans et aux petits entrepreneurs. Ce Fonds spécial de garantie s'ajoute au système de bonification des taux d'intérêts, déjà en place, et permet ainsi de prévoir les meilleures conditions possibles pour que dans les milieux ruraux et urbains un système généralisé de crédit puisse fonctionner dans l'intérêt de nos producteurs, petits, moyens et grands. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, qui coordonne le Comité interministériel de coordination en matière de développement rural mettra tout en oeuvre pour que l'organisation prioritaire de l'aval et de l'amont de la production vivrière et la politique des prix des produits vivriers, favorisant le producteur, soient efficaces et opérationnelles dans les meilleurs délais, car son mandat premier, tel que je l'ai défini dans le Discours-Programme, comme «principal défenseur de nos paysannes et paysans», sera de s'assurer, «partout et à tout instant, que leurs intérêts sont défendus de la façon la plus efficace». Cela implique qu'il ne faudra pas hésiter devant des solutions nouvelles et courageuses, des révisions importantes, peut-être en profondeur, de certaines pratiques actuelles, de certaines des convictions véhiculées couramment, si les circonstances l'exigent pour le bien du pays. Il ne sert à rien d'encourager la production si les préalables à cela ne sont pas remplis, qu'il s'agisse des semences sélectionnées, de l'outillage approprié, de l'encadrement adéquat, de la vulgarisation efficace et de la participation de la commercialisation. La réalisation de ces préalables constitue en elle-même un puissant moteur de progrès, générateur d'emploi et de revenus.

Militantes, Militants du M.R.N.D.,

Notre politique d'accroissement du pouvoir d'achat en milieu rural vise l'industrialisation rurale. En effet, l'une des tâches majeures du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, responsable de l'animation du Comité interministériel de coordination en matière d'industrialisation, sera d'élaborer une véritable stratégie d'industrialisation, axée sur le milieu rural et les centres régionaux, et favorisant des dimensions qui sont à la mesure de notre pays et de nos moyens. Malheureusement, bien des industries promues jusqu'à présent ont des seuils de rentabilité se situant à des niveaux de production inaccessibles avant longtemps. Ce constat doit nous donner des leçons. Si une entreprise atteint sa pleine capacité, elle s'agrandira normalement et pour qu'elle puisse le faire, il faudra une politique promouvant la petite et moyenne entreprise, la petite et moyenne industrie, la coopérative de production, l'association de production, l'artisanat et ce que l'on appelle - si improprement d'ailleurs - le secteur informel: c'est cela la croissance organique et c'est la meilleure façon de nous assurer que nos projets industriels ne sont pas surdimensionnés, mais qu'ils réunissent, dès le départ, les conditions optimales d'une rentabilité assurée et d'une gestion maîtrisée. Enfreindre cette loi, c'est pêcher contre l'esprit de notre autodéveloppement.

Voilà la raison pour laquelle notre industrialisation sera déconcentrée, de petites et moyennes dimensions, régionalisée, et valorisant prioritairement nos ressources, quelles qu'elles soient, pour la satisfaction des besoins de base de la majorité de la population. Je peux mettre en exergue, à titre d'exemple SONAFRUIT, OVIBAR et sur-

tout CONFIGI, qui permet à des milliers de personnes de gagner un revenu assuré, qui valorise les productions agricoles, qui satisfait largement la demande locale, tout en dégageant un surplus qui, le cas échéant, pourrait même être exporté.

Je souhaite que des approches similaires soient exploitées pour la transformation d'autres produits vivriers comme la tomate pour la purée et le jus, divers fruits permettant la fabrication de gelée, de jus, de pâtes, la pomme de terre, les pois et les haricots. De plus, nombre d'autres possibilités de transformation industrielle, donc mécanique ou semi-mécanique, doivent de cette façon être envisagées, telles que la fabrication de briquettes de papyrus, des produits pour le bétail, la récupération de nombreux sous-produits, et j'en passe. En effet, s'il n'est pas possible de soutenir une demande constante pour nos produits de base, par leur transformation à l'échelle humaine, il ne sera pas possible de garantir un prix juste, stable et toujours meilleur au producteur des produits vivriers.

Ici, comme ailleurs, il faudra faire appel à l'imagination, à l'enthousiasme de nos jeunes, à toutes nos ressources et à encourager toutes les initiatives de bonne volonté dans ce domaine.

Le discours-Programme du 8 janvier 1984 a souligné suffisamment ma volonté et ma ferme intention de promouvoir les emplois productifs en milieu rural, là où les besoins sont les plus cruciaux et dans les communes.

Je suis convaincu que cela contribuera à la promotion prioritaire et réelle de nos régions rurales.

Militantes, Militants du M.R.N.D.

La promotion d'un progrès équitable, selon les lignes que je viens d'esquisser, pour l'ensemble de notre population est et sera la trame fondamentale de l'action du Gouvernement. Il en est deux autres qui exigent, à leur tour, une attention particulière et que je place sous le signe de l'assainissement: assainissement du secteur de l'économie publique - assainissement du secteur de l'économie privée.

En effet, notre économie repose sur deux jambes - privée et publique. Il faut que les deux jambes puissent être en état de marcher; il faut qu'elles puissent avancer, progresser, pour le bénéfice bien compris de notre pays; il faut qu'elles se complètent et qu'elles jouent - chacune- le rôle qui est le sien.

Nos entreprises parastatales sont appelées à remplir une fonction essentielle sur le plan de la promotion et de l'action économiques, et cela en fonction des principes élémentaires de bonne gestion. Ce rôle de promotion, de contrôle, d'organisation et d'orientation de certains secteurs économiques essentiels fait que le fonctionnement d'un établissement public doit avoir valeur d'exemple; il doit lui assurer sa pérennité, c'est-à-dire, sa survie sur une base saine et viable. Tout sera fait pour que ces sociétés contribuent réellement - et c'est là leur première mission - à la mobilisation de l'épargne intérieure.

Même si, malheureusement, abstraction faite de quelques exceptions peu nombreuses, nos parastataux, plutôt que d'aider l'Etat et de faire avancer le pays vers le progrès

sont devenus une charge lourde pour le Trésor public, j'ai confiance en l'enthousiasme promoteur des jeunes cadres injectés dans ce secteur.

J'ai confiance aussi dans le travail de la «Centrale Comptable et Organisation» dont la mission est de nous aider à assainir la gestion de nos établissements publics. Cette Centrale Comptable et Organisation contribuera à former des comptables et des gestionnaires à tous les niveaux des parastataux et dans tous les domaines concernant leur gestion, et à mettre sur pied, systématiquement, la comptabilité générale et analytique de ces établissements. En même temps, la réflexion portera sur l'organisation et le fonctionnement de tout le contexte dans lequel oeuvrent les sociétés publiques; tutelle, politique du personnel, autonomie de gestion, etc... et permettra d'apporter rapidement des améliorations sensibles, afin que tout soit en place pour que les sociétés publiques, qui méritent de l'être, puissent réellement disposer de tous les atouts nécessaires à leur bon fonctionnement notamment une vraie autonomie de gestion dans le cadre des objectifs assignés à chacune d'elles.

Je l'ai dit le 8 janvier passé, je le dis encore aujourd'hui: «Je n'admettrai aucune exception à ces principes de crédibilité et de rigueur que j'ai mis en exergue pour le Gouvernement»! L'Assainissement définitif de nos sociétés publiques est un préalable à notre crédibilité quant au sérieux de nos politiques de développement et une exigence découlant de la rigueur plus nécessaire encore que par le passé de la présente législature. Et en réalité, cet assainissement sera garant d'avenir.

Notre philosophie du «libéralisme planifié» accorde une place éminente aux principes de la libre entreprise et de l'épanouissement des initiatives privées, dans un contexte favorable aux intérêts nationaux bien compris du Rwanda. C'est pour cela que notre politique en la matière a toujours consisté et consistera fondamentalement à encourager le secteur privé et à veiller à ce qu'il puisse se développer toujours plus. Je le répète pour tous ceux qui à un moment donné auraient pu exprimer des doutes à ce sujet: il n'est pas question de vouloir étrangler le secteur privé ou de rendre la vie impossible à nos entreprises, ou à nos cadres entrepreneurs, nationaux ou expatriés.

Je sais qu'un certain nombre de dispositions légales prises récemment ont pu donner aux représentants du secteur privé l'impression de vouloir les étouffer ou leur rendre la vie inutilement difficile, voire compromettre leurs entreprises! Telle n'est et n'a jamais été l'intention des pouvoirs publics, et elle ne le sera jamais. Ces dispositions ont été prises de bonne foi, les intentions qui les animent sont bonnes. Je m'engage, au nom du Gouvernement, de revoir ou faire revoir tout ce qui, semblant efficace et utile au départ a pu s'avérer, au contact de la réalité ou à l'usure du temps, moins efficace ou moins utile que prévu.

La création du Comité interministériel de coordination en matière de politique économique qui sera animé par le Ministère des Finances et de l'Economie aura précisément comme tâche de revoir un certain nombre de législations en la matière pour déterminer dans quelle mesure il s'agirait, le cas échéant, de les adapter aux exigences nouvelles. Ce Comité interministériel de coordination a également un

rôle majeur de concertation pour tout ce qui touche à nos politiques économiques, tarifaires, commerciales, financières et fiscales. Plus que par le passé, nos politiques économiques seront ainsi harmonisées et intégrées pour que nous éliminions les obstacles et les abus que nous constatons malgré tout. Mais permettez-moi, à ce sujet de vous faire part d'une certaine préoccupation à laquelle il convient d'apporter des solutions. Il n'est pas normal qu'une minorité de personnes expatriées salariées puissent jouir de conditions infiniment supérieures à ce qu'elles seraient ailleurs, simplement parce que leur situation de rente au Rwanda leur semble conférer des avantages exorbitants que rien ne semble justifier à priori, ni les qualifications professionnelles ni la fonction exercée. Il s'agit bien entendu d'une petite minorité de cas, mais qui, d'autant plus visible, constitue néanmoins un problème social et un problème de justice distributive, qui n'a pas échappé à notre population; elle s'en inquiète à juste titre.

J'en appelle à la conscience des responsables de nos entreprises et à leurs conseils d'administration pour qu'ils veillent à ce que les rémunérations salariales se maintiennent dans un cadre raisonnable et supportable par notre pays. Il faut que les entreprises soient elles-mêmes économes de leurs moyens financiers, car, comme tout le monde le sait, la conjoncture économique mondiale de crise et de marasme ne peut épargner le Rwanda- pays compté parmi les plus pauvres. Nous nous devons donc de prendre certaines mesures qui, bien qu'impopulaires aux yeux de ceux qui ne cherchent que leurs intérêts, permettront néanmoins à notre économie de limiter quelque peu les dégâts souvent nous importés de l'extérieur et qui continuent

d'aggraver la détérioration de notre balance et la diminution de nos réserves en devises.

C'est cette préoccupation que je tenais à partager avec vous tous et en particulier avec nos acteurs économiques du secteur privé, dont la situation ne me semble pourtant pas plus critique que ce que les journaux nous apprennent sur la situation prévalant sous d'autres cieux. Je ne vous cache pas que je suis conscient de certaines des contradictions qui existent actuellement dans nos politiques économiques, surtout commerciales et industrielles. C'est la raison pour laquelle les ministères et les Comités Interministériels de Coordination concernés, ont reçu comme mandat pressant de revoir un certain nombre de ces politiques pour les harmoniser et pour les rendre le plus utile possible à notre économie nationale, surtout en ce qui concerne le secteur privé: je veux parler par exemple de nos politiques d'importations. Il n'est pas admissible que des importations continuent à étouffer les produits qui sont fabriqués ou construits sur place. Désormais, des instructions strictes doivent régler la politique des licences, et il sera fait de sorte que le recours aux productions nationales deviendra de plus en plus astreignant. En effet, comment serait-il possible d'encourager nos industries si nous encourageons simultanément des importations les concurrençant pour les produits même que des industries nous proposent, sans compter la fuite des devises inutiles que cela représente.

Je peux ajouter que la pratique actuelle des droits d'entrée et de sortie ne correspond pas toujours aux meilleurs intérêts de notre économie. Là encore, il s'agira de procéder à une révision de nos tarifs douaniers pour qu'ils répondent toujours mieux aux besoins de notre indu-

strialisation en favorisant essentiellement l'importation des produits de base et de produits semi-finis, servant à leur transformation sur place et en décourageant l'importation des produits finis pouvant être fabriqués localement, ainsi que celles des produits de luxe. Nos politiques tarifaires doivent devenir essentiellement un instrument de développement et non pas être exclusivement un moyen de perception fiscale.

Notre politique commerciale a besoin elle aussi d'être revue et adaptée aux exigences de l'heure.

L'élaboration d'une politique commerciale souple, mais efficace, la révision de notre système tarifaire, une politique de licences d'importation favorisant les activités productrices locales, voilà quelquesunes de nos priorités concernant le secteur privé. La nouvelle structure de l'administration centrale mise en place ces derniers mois, le lancement des Comités Interministériels de Coordination dont le rôle de concertation sera primordial, ainsi que la redéfinition et le renforcement de nos priorités, sont des éléments qui nous permettront d'envisager avec confiance le développement futur de notre secteur privé. Le sérieux des intentions du Gouvernement n'a-t-il pas déjà été mis en relief par les engagements pris le 8 janvier d'apurer au plus vite les dettes régulièrement contractées par le Gouvernement à l'égard du secteur privé?

A propos de l'exécution de cet ordre, le rapport émanant du Ministère des Finances et de l'Economie, signale que ces impayés qui n'avaient pu être liquidés à la fin de 1983 se chiffraient à près de 700 millions de FRW. Au 31 mars 1984, le Trésor avait déjà désintéressé ces fourniss-

seurs et prestataires de services à concurrence de 620 millions de FRW. Les factures qui ont été introduites ultérieurement à cette date ont été également réglée dans la mesure où elles étaient accompagnées de bons de commande visés. Ainsi, à ce jour, les montants versés au titre d'arriérés d'avant 1984 totalisent plus de 660 millions de FRW. J'espère donc ainsi qu'aucune facture visée ne traîne encore dans les tiroirs de tel gestionnaire d'un département.

Militantes, Militants du M.R.N.D.,

Le rattachement de notre monnaie à un panier de référence a permis de réduire les fluctuations du franc rwandais et de maintenir l'inflation à un niveau faible, surtout en milieu rural.

- Des mesures de redressement structurelles et conjoncturelles ont permis de contrecarrer la détérioration persistante de notre balance des paiements et ces mesures seront revues à intervalles réguliers en vue de pouvoir réagir aux changements de situations et aux exigences nouvelles en découlant. Nous en ferons nos propres réflexions comme nous examinerons toutes suggestions des institutions financières internationales si bien disposées à notre égard.

-Nous poursuivons une politique budgétaire caractérisée par l'équilibre à toute épreuve entre les recettes et les dépenses; nous ne pouvons vivre au-dessus de nos moyens, je le répète à tout instant; l'austérité n'est pas un mot vain, elle doit nous guider dans nos efforts de discipline budgétaire.

Militantes, Militants,

Dans ce domaine économique et commercial, comme je le souhaite dans tant d'autres, la consultation et la concertation sont d'une nécessité vitale. Le manque de cette consultation et de cette concertation a déjà provoqué des contradictions inutiles - par exemple dans les domaines des droits de douanes - dans la politique de la patente, dans celle des importations, dans les procédures des homologations des prix.

En matière de commerce, je souhaite aussi ardemment la poursuite de la formation du commerçant rwandais - importateur - demi-grossiste ou détaillant.

Il est surprenant de voir les importateurs étrangers représenter 70 % de la valeur totale des importations - Il faut aussi constater que tous nos importateurs sont installés à KIGALI. Il est donc temps de fixer les mesures et facilités bancaires, douanières et autres qui pourraient inciter les opérateurs à installer leur commerce d'importation dans les autres préfectures du Pays.

Je ne me lasserai pas de rappeler les recommandations tant du 3e que du 4e Congrès National du M.R.N.D. en matière d'octroi du crédit. La répartition de ce crédit est encore déséquilibrée, KIGALI - entendez la capitale - se taillant la part du lion avec 90 % à lui seul. Je rappelle aux commerçants le droit de payer leurs impôts. Mais je rappelle en même temps la rigueur et l'honnêteté qui doit guider les vérificateurs. L'agent en costume bleu devient de plus en plus une terreur devant le commerçant - parce qu'il croit qu'il peut tout faire, parce qu'il croit qu'il peut

exiger ce qu'il veut, qu'il peut taxer comme il entend, cherchant parfois son intérêt personnel. Il existe, malheureusement, des contribuables malhonnêtes, mais tous les commerçants ne sont pas des voleurs. Nous voulons donc que l'on ne s'attache pas seulement à la formation technique des agents en contact avec le monde commercial, mais aussi et surtout à leur formation morale.

Militantes, Militants,

L'assainissement de notre économie ne peut réussir sans l'assainissement tout aussi nécessaire de nos finances communales.

L'assainissement des finances communales va de pair avec la promotion du développement communal, mais surtout c'est une exigence qui découle de nos priorités de rigueur et de remise en ordre de la gestion de la chose publique. Il faudrait pouvoir arrêter, à terme, les subventions accordées aux communes dont l'analyse révèle que souvent ce sont les communes les plus riches qui ont des déficits les plus importants; cela est aberrant. Les dépenses communales devront être une fonction des recettes communales, recettes qu'il conviendra d'augmenter, à même des ressources des communes elles-mêmes; de plus, le rôle du Fonds de Développement Communal devra être redéfini en vue de répondre toujours mieux aux besoins tout en rationalisant ses interventions en fonction de critères déterminés.

Militantes, Militants du M.R.N.D.,

Les thèmes que j'ai choisis d'aborder aujourd'hui constituent, je vous l'ai déjà dit, une suite logique de mon

Discours-Programme. J'ai insisté particulièrement sur certaines préoccupations d'ordre socio-économique qui sont autant de défis qu'il nous faut attaquer résolument et qui par conséquent mobilisent bon nombre d'efforts et de réflexions. Comme vous l'avez constaté, ce n'est pas toujours facile ni de trouver les solutions adéquates, tant il est vrai que ces problèmes sont complexes et que le champ de manœuvre est réduit, ni de les réaliser rapidement une fois qu'elles ont été reconnues comme valables.

Loin de moi de vous faire miroiter un avenir brillant, alors que les problèmes que nous affrontons sont écrasants! Loin de moi de vous faire des promesses qu'il sera difficile de tenir! Ce que je vous ai dit, c'est notre ferme volonté d'agir, concrètement, de façon concertée, de la manière dont je l'ai esquissé, dans les domaines que j'ai mentionnés. Je n'ai jamais promis des miracles. Un esprit de réalisme vaut mieux que mille promesses données dans le vent.

Néanmoins, Militantes et Militants, il ne faut pas nous laisser abattre, malgré la sécheresse, malgré les graves problèmes qui se montrent à l'horizon, malgré la conjoncture internationale défavorable. Au contraire, ces problèmes économiques, financiers et autres sont autant d'invitations qui nous sont lancées à les maîtriser, à les surmonter et à acquérir ainsi la maturité qu'il nous faut et qui nous permettra de progresser vers un avenir toujours meilleur. Ne dit-on pas de quelqu'un, dont la jeunesse a été difficile, qu'il est beaucoup mieux muni que ceux qui n'ont pas connu de difficultés, pour faire son chemin dans la vie? Et nous sommes un pays jeune, et nous sommes en train de bâtir notre avenir !

Nous avons les moyens pour répondre à nos défis: la vigueur de notre Mouvement, seul cadre qui nous permette de canaliser nos forces et qui joue pleinement son rôle d'unificateur, d'animateur et de catalyseur des efforts de nous tous en vue de réaliser le mieux-être de notre pays. L'UMUGANDA qui conjugue les forces vives de notre pays pour qu'à la sueur de notre front nous construisions ensemble ce qu'individuellement nous ne pouvons faire.

Pour montrer l'importance et le prix que nous attachons à l'UMUGANDA nous avons renforcé, au sein de l'Administration, les instances s'occupant de l'UMUGANDA, pour que sa planification en étroite coopération avec vous, réponde toujours mieux à vos besoins et pour que son évaluation nous montre comment l'améliorer, comment le rendre toujours plus efficace, comment éviter le gaspillage.

Et, dans notre lutte, nous ne sommes pas seuls. Le concours des amis ajoute à nos forces. J'en profite pour saluer ici la présence de tous les membres du Corps Diplomatique et Consulaire. Je remercie tous les pays et organismes amis qui concourent à nos efforts et salue tous ceux qui, comme nous, croient qu'il vaut mieux réunir nos forces et coopérer plutôt qu'avancer en ordre dispersé.

C'est dans cet esprit que sur le plan de la politique étrangère, le Rwanda a mené, et mène toujours, une diplomatie active, et ouverte. Je m'en voudrais, dans ce contexte, de passer sous silence la situation des réfugiés qui sont venus au Rwanda en octobre 1982, situation qui reste précaire, malgré les efforts consentis par le Gouvernement rwandais, les pays amis, ainsi que les organisations humanitaires.

Il est grand temps que l'Ouganda et le Rwanda, principales parties concernées, trouvent une solution définitive à ce problème. Les enquêtes d'identification sont actuellement terminées. A la veille de la IIème Conférence Internationale sur l'Assistance aux réfugiés en Afrique, il faudra que ce problème soit débattu et que les organismes humanitaires aident nos deux pays à trouver une solution appropriée. Je lance un appel fraternel, sincère et de franche collaboration à nos frères et soeurs ougandais pour que les réfugiés ougandais puissent retourner sur le sol de leurs ancêtres. Mon Gouvernement a, quant à lui, déjà pris toutes les dispositions nécessaires pour installer sur son territoire ceux qui, parmi ces réfugiés, ont été identifiés comme de nationalité Rwandaise. Ainsi nous montrerons aux yeux du monde que nous sommes en mesure d'apporter les solutions à nos propres problèmes. Tel est mon souhait le plus intime. Et c'est aussi le sens de nos positions au sein de l'OUA pour que les clivages se manifestant au sein de notre organisation puissent être surmontés. Qui, sinon nous-mêmes, pourra nous retrouver notre unité pour que nous puissions accomplir les objectifs bien définis dans la Charte de l'OUA !

Militantes, Militants,

Notre volonté, notre souci pour une saine gestion, le climat de paix et de concorde que nous avons ensemble instauré, notre lutte acharnée pour le développement, voilà le plus grand investissement que nous avons su réaliser pour notre Pays. Préservons-le jalousement. Pour que nous - et les générations futures, soyons fiers de notre Rwanda -

et «Que vive à jamais
 Notre beau Rwanda
 Rwanda des Banyarwanda
 Rwanda, Mère Patrie
 Rwanda terre de paix
 Rwanda, des lacs et des collines et
 des volcans». (1)

(1) chanson rwandaise



Photo ORINFOR

Les festivités du 5 Juillet ont été célébrées dans l'austérité.